

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 854

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En parler ou pas ...

Curieuse émission, l'autre jour à la TV, sur les homosexuels et l'enseignement ...

Curieuse, en ce sens que les participants se plaignaient beaucoup des différentes formes de discrimination dont ils avaient à souffrir - ce que je puis comprendre - et que l'un d'eux notamment s'indignait du fait qu'il devait paraître masqué à la TV et ne pouvait s'entretenir librement du sujet avec ses élèves !

Je ne suis plus ... Je ne vois pas du tout pourquoi un enseignant homosexuel devrait s'entretenir de sexualité avec ses élèves ... A dire vrai, je ne vois pas non plus pourquoi un enseignant hétérosexuel devrait ... C'est le domaine de sa vie privée, et c'est le domaine de leur vie privée, qui doit être respecté *absolument* - à moins que l'un ou l'autre ne désire se confier ou demander conseil, et ceci ne saurait avoir lieu en classe. Vais-je révéler à mes élèves ... pis encore : vais-je devoir leur révéler "avec qui je fais l'amour et dans quelles positions" (pour reprendre la chanson de Brassens, *Trompettes de la Renommée*) ? Cela me paraît aberrant.

Mais c'est ce qu'on ne relevait qu'à peine dans l'émission. Et notre temps fourmille de journalistes, de sociologues, de psychologues, de sexologues, etc - dont l'incompétence me paraît souvent pour le

moins égale à la mienne - qui confectionnent des questionnaires, cherchant à établir des statistiques : combien de fois ? à quel âge ? avec combien de partenaires ? - le tout s'adressant, si ça se trouve, à des adolescents et à des adolescentes de 17 ans !

Or dans le même temps, d'autres gens - ou parfois les mêmes ! - s'élèvent vigoureusement et selon moi avec raison contre la manie des dossiers, des fiches "*computerised*", parfois même des écoutes téléphoniques - cependant que quantité de particuliers tiennent à publier *urbi et orbi* leurs humeurs (aux deux sens du terme), quand ce n'est pas leurs humores, leurs phobies, leurs penchants déviants ou pas déviants - à *s'exprimer*, comme on dit, se sentant frustrés, s'ils ne peuvent le faire !

Pour changer de sujet, j'écoutais la radio, et les nouvelles gaies, qui nous viennent du Locle : 250 ouvriers privés de leur travail du jour au lendemain, dont il apparaît qu'il sera difficile de les reclasser ... Le hasard a voulu que je tombe sur un article, du 14 décembre 1986, du pasteur Germain Nicole, qui disait ceci :

"Nous faisons tout (pour limiter strictement le nombre des enfants), à telle enseigne, c'est un fait bien connu, que la dénatalité est devenue un problème social et politique, parce qu'on peut prévoir presque à coup sûr une baisse considérable de notre population indigène."

Et de tonner contre le planning familial, tout à fait dans la "mouvance" de S.S. Jean-Paul II :

"On recule devant les sacrifices, on participe à un climat d'égoïsme collectif, inconséquence à une époque qui prône l'altruisme. Contraste aussi avec l'histoire évangélique : la sainte famille était plutôt nombreuse : outre Jésus, il y avait Jacques, Joseph, Simon, Jude, sans compter des sœurs" ...

Le pasteur Nicole ne semble pas sensible au fait qu'en 1987, nous manquons d'étables pour permettre aux futures mères ... Mais je le présume honnête homme, et j'en déduis que sans doute il a adopté un ou deux orphelins ou enfants abandonnés ... Tout de même, je serais curieux de connaître ses réactions, s'il devait se retrouver au chômage dès avril prochain !

"Un bon réfugié est un réfugié mort". C'est du moins ce que l'on pourrait penser en voyant toutes les cérémonies organisées à la mémoire de Georg Büchner, mort en 1837 à Zurich. Il était arrivé sur les bords de la Limmat via Strasbourg, fuyant la police de Hesse qui le recherchait pour actes de trahison.

Les Zurichois peuvent déduire de leur revenu imposable les cotisations payées à un parti politique - pour autant que celui-ci soit représenté au Grand Conseil - jusqu'à concurrence de 2000 francs par an pour un couple faisant ménage commun de 1300 francs pour les autres contribuables. Voici une forme intéressante de soutien aux partis.

EN BREF

Le *Tages Anzeiger* (27.02) évalue à vingt-cinq millions de francs les dettes des clubs de football évoluant en ligue nationale A. Trois leaders au classement : Servette et Bâle (quatre millions) sont talonnés par Saint Gall (3 millions 250 000).

Déposé officiellement le jeudi 26 février, le rapport de la commission Tower sur le scandale de l'Iranganate était en vente en librairie dès le samedi 28. En format de poche naturellement ... exemple à méditer par les autorités bernoises au sujet de l'affaire des caisses noires.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Philippe Bois

Jean-Pierre Bossy

Ernst Bollinger

François Brutsch

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Point de vue :

Jean-Louis Cornuz

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine Public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA